

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉPIPHANE**

À une séance ordinaire du Conseil local pour la Municipalité de Saint-Épiphane tenue au lieu ordinaire des sessions de ce conseil, soit à la salle du Centre des loisirs Simone-Simard, le lundi 8 septembre 2014, à 20:00 heures, suivant les prescriptions du Code municipal de la Province de Québec.

Étaient présents :

Messieurs les conseillers	Vallier Côté Hervé Dubé Sébastien Dubé
Mesdames les conseillères	Pâquerette Thériault Nathalie Pelletier Céline D'Auteuil
Monsieur le maire	Renald Côté

tous formant quorum.

La trésorière adjointe, madame Nadia Bérubé, assure la prise des notes.

La séance débute par le mot de bienvenue prononcé par monsieur le maire, Renald Côté, qui s'assure qu'il y a quorum.

**14.09.222**  
**ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par monsieur le conseiller Vallier Côté et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit accepté avec les ajouts suivants en affaires nouvelles : souper bénéfice des Agapes de la coopérative et de l'espoir et point d'information de la tenue d'une séance publique pour l'achat d'un camion de pompier.

**14.09.223**  
**RATIFICATION DES PROCÈS-VERBAUX DU 4 ET DU 13 AOÛT 2014**

Les membres ayant pris connaissance des procès-verbaux de la séance du 4 août et de la séance d'ajournement du 13 août 2014, il est proposé par monsieur le conseiller Hervé Dubé et résolu à l'unanimité des conseillers d'entériner ces derniers.

**14.09.224**  
**PRÉSENTATION ET APPROBATION DES COMPTES**

Il est proposé par madame la conseillère Pâquerette Thériault et résolu à l'unanimité des conseillers de procéder au paiement des comptes à payer pour le mois d'août 2014 s'élevant à 51 520,49 \$, et des comptes courants s'élevant à 62 928,31 \$, pour un grand total de comptes et approbations se chiffrant à 114 448,80 \$.

**14.09.225**  
**AUTORISATION DES CERTIFICATS DE CRÉDIT POUR LE MOIS D'AOÛT 2014**

Il est proposé par monsieur le conseiller Sébastien Dubé et résolu à l'unanimité des conseillers d'entériner les dépenses figurant aux certificats de crédits suivants pour la voirie, l'administration et les loisirs pour le mois d'août 2014.

ADM-14-08-003  
V-14-08-003  
L-14-08-003

**14.09.226**

**AUTORISATION DES ENGAGEMENTS DE CRÉDIT POUR LE MOIS DE SEPTEMBRE 2014**

Il est proposé par madame la conseillère Pâquerette Thériault et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter les dépenses énumérées aux engagements de crédit suivants pour l'administration, la voirie et les loisirs pour le mois de septembre 2014.

ADM-14-09-001

V-14-09-001

L-14-09-001

**14.09.227**

**DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE**

La trésorière adjointe, madame Nadia Bérubé, procède au dépôt de la correspondance reçue durant le mois d'août 2014.

**ADMINISTRATION**

**14.09.228**

**AVIS DE MOTION POUR L'ADOPTION D'UN RÈGLEMENT SUR LA PRÉVENTION INCENDIE**

Un avis de motion est donné par monsieur le conseiller Vallier Côté à l'effet que la Municipalité adoptera prochainement un règlement sur la prévention des incendies notamment en ce qui concerne :

- la protection des bâtiments et des occupants contre l'incendie ;
- l'entreposage à l'intérieur et à l'extérieur des bâtiments ;
- l'entreposage et la manipulation des liquides inflammables et combustibles ;
- les procédés industriels et les opérations qui présentent un risque d'incendie ;
- l'inspection et l'entretien du matériel de protection contre l'incendie des bâtiments.

**14.09.229**

**OCTROI DU CONTRAT POUR L'APPROVISIONNEMENT EN GAZ PROPANE**

**ATTENDU QUE** la Municipalité a reçu la soumission de la compagnie Propane Sélect pour la période du 1<sup>er</sup> octobre 2014 au 31 mars 2015 ;

**ATTENDU QUE** le prix est fixe à 0,6500 \$ par litre ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par madame la conseillère Céline D'Auteuil et résolu à l'unanimité des conseillers d'octroyer le contrat de fournisseur en gaz propane à la compagnie Propane Sélect de Rivière-du-Loup, au coût fixe de 0,6500 \$ par litre, pour la période du 1<sup>er</sup> octobre 2014 au 31 mars 2015, et de mandater monsieur Nicolas Dionne, directeur général et secrétaire trésorier, à signer pour et au nom de la municipalité, le contrat d'approvisionnement.

**14.09.230**

**OCTROI DU CONTRAT POUR LE RECOUVREMENT BITUMINEUX DE DIVERS TRONÇONS DE ROUTE**

**ATTENDU QUE** la Municipalité a procédé à un appel d'offres auprès de trois fournisseurs pour le recouvrement bitumineux de divers tronçons de route ;

**ATTENDU QUE** la Municipalité a reçue deux soumissions conformes ;

- Pavage Cabano ltée : 190,48 \$ tonne/métrique pour un total de 18 095,60 \$ plus taxes ;
- Construction BML Division de Sintra inc. : 209,70 \$ tonne/métrique pour un total de 20 655,45 \$ plus taxes.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur le conseiller Hervé Dubé et résolu à l'unanimité des conseillers d'octroyer le contrat de recouvrement bitumineux de divers tronçons de route à l'entreprise Pavage Cabano ltée, pour un montant total de 18 095,60 \$ plus les taxes applicables.

#### **14.09.231**

#### **OCTROI DU CONTRAT POUR L'ACHAT D'UN RÉSERVOIR ET DES POMPES DOSEUSES AUX ÉTANGS AÉRÉS**

**ATTENDU QUE** la municipalité finalise la mise aux normes des étangs aérés ;

**ATTENDU QU'**il est nécessaire d'acquérir un réservoir avec pompes doseuses pour y entreposer le sulfate ferreux ;

**ATTENDU QUE** la soumission reçue de l'entreprise Chem Action ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur le conseiller Sébastien Dubé et résolu à l'unanimité des conseillers d'acquérir un réservoir en PVC d'une capacité de 5600 litres avec pompes doseuses, auprès de l'entreprise Chem Action, tel que décrit dans sa soumission no. 21486, pour un montant total de 19 703,95 \$ plus les taxes applicables.

#### **14.09.232**

#### **OCTROI DU CONTRAT POUR LA RÉALISATION D'UN RÉSERVOIR DE RÉTENTION AUX ÉTANGS AÉRÉS**

**ATTENDU QUE** la Municipalité finalise la mise aux normes des étangs aérés ;

**ATTENDU QU'**il est nécessaire d'implanter un réservoir de rétention en béton pour sécuriser le réservoir de sulfate ferreux ;

**ATTENDU** la soumission reçue de l'entreprise Construction Béton 4 Saisons ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par madame la conseillère Nathalie Pelletier et résolu à l'unanimité des conseillers d'octroyer le contrat de construction d'un réservoir de rétention en béton d'une dimension d'environ 12 pieds par 12 pieds par 6 pieds de hauteur..... auprès de l'entreprise Construction Béton 4 Saisons pour un montant de 15 900 \$ plus les taxes applicables.

#### **14.09.233**

#### **TRANSFERT**

Il est proposé par madame la conseillère Pâquerette Thériault et résolu à l'unanimité des conseillers d'effectuer les transferts budgétaires suivants :

450 \$

Du compte 02-70130-141- salaires réguliers patinoire - loisirs dans le compte no 02-70150-521- entretien et réparation parcs et terrain de jeux- loisirs

#### **INCENDIE**

#### **14.09.234**

#### **RAPPORTS MENSUELS D'INCENDIE DES MOIS DE JUILLET ET D'AOÛT**

La trésorière adjointe, madame Nadia Bérubé, procède au dépôt des rapports d'activités du Service incendie des mois de juillet et d'août 2014.

## **AFFAIRES NOUVELLES**

Aucune décision n'est traitée à ce point.

**14.09.235**

### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Une période de questions est mise à la disposition des gens de la salle selon l'article 150 du Code municipal et débute à 20 h 30.

**14.09.236**

### **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

La levée de l'assemblée est proposée par monsieur le conseiller Vallier Côté et acceptée à l'unanimité des conseillers à 20 h 40

---

Renald Côté, maire

---

Nadia Bérubé, trésorière adjointe